

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers: 08

En exercice: 08

Présents: 08

Votants: 08

L'an deux mille six, le vingt et un novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de CROZE, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en la salle de la Mairie, sous la présidence de MME LECARDEZ Jacqueline, Maire.

*Date de convocation du Conseil municipal:* quatorze novembre deux mille six.

*Présents:* MME LECARDEZ Jacqueline, M. FOLLEZOU Eric, MME CHAGOT Joëlle, M. M. BUREAU Alain, GARAUD Jean-Yves, MMES CHATELAIN Josette, DEMARET Elisabeth, M. NEBOUT Noël.

*Absent:* Néant.

M. NEBOUT Noël a été nommé secrétaire de séance.

### **OBJET: Motion concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse.**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du débat public sur le projet de ligne à Grande Vitesse POITIERS - LIMOGES.

#### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité:**

*Considérant* que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif de la ligne à Grande Vitesse POITIERS - LIMOGES pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les quinze années à venir;

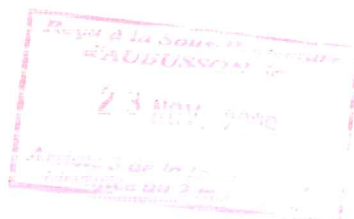
#### **DEMANDE:**

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris, avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 Heures de Paris.
- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification.
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est Creusoise (Mérinchal, Auzances –Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme: *En Mairie, le vingt-trois novembre deux mille six.*



Le Maire,

  
Jacqueline LECARDEZ.